LES ENJEUX

BUSINESS JEUX

La rétrospective 2025 des Enjeux

Rédaction
Publié le 29 décembre 2025 . Lecture estimée : 13 min

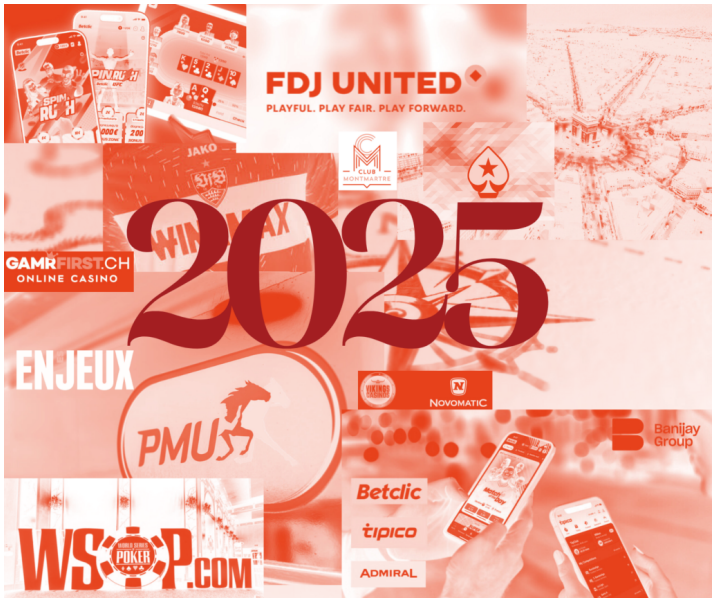

2025 restera comme une année singulière pour le secteur des jeux d'argent. Non pas une année de rupture ou de décrochage, mais une séquence dense, marquée par une accumulation de défis politiques, économiques et réglementaires. Une année exigeante, qui a mis le modèle régulé à l'épreuve, tout en révélant sa capacité à s'adapter, à attirer de nouveaux acteurs et à continuer de se développer.

Si l'on devait résumer 2025 en une image, ce serait celle d'un secteur soumis à une pression constante, mais qui continue d'avancer. Le marché des jeux d'argent n'a pas traversé une crise unique et identifiable. Il a plutôt dû composer avec une succession de déséquilibres, parfois techniques, parfois politiques, qui ont testé sa solidité sans jamais provoquer de rupture systémique.

Instabilité gouvernementale, incertitudes législatives, ajustements fiscaux, recompositions industrielles, intensification de la lutte contre le jeu illégal, dépendance accrue à des plateformes numériques extérieures au champ régulé. Tous ces éléments se sont télescopés sur une même année, donnant à 2025 une tonalité particulière. Celle d'un modèle qui fonctionne encore, mais qui doit sans cesse s'ajuster pour préserver ses équilibres.

Pour autant, réduire 2025 à une année de tensions serait incomplet. Le marché a continué de croître, d'investir et de générer des initiatives structurantes. Des projets de clubs, de casinos, de plateformes et d'événements ont vu le jour. Plus qu'une simple chronologie, 2025 s'impose comme une année révélatrice, à la fois exigeante et productive.

JANVIER – FÉVRIER quand l'instabilité politique perturbe l'écosystème

Les clubs de jeux parisiens, symptôme d'un défaut de continuité

Le 1er janvier 2025, les clubs de jeux parisiens ferment administrativement. Cette fermeture ne résulte ni d'un rejet du modèle, ni d'une remise en cause de son efficacité opérationnelle. Elle est la conséquence directe d'un enchaînement politique mal synchronisé.

Le gouvernement Barnier, à l'automne 2024, avait engagé un Projet de Loi de Financement destiné à pérenniser l'expérimentation des clubs de jeux à Paris. Le changement de gouvernement, avec l'arrivée du gouvernement Bayrou, empêche la validation du texte dans les temps. L'expérimentation arrive donc à échéance le 31 décembre 2024, sans relais législatif immédiat.

L'interruption est brutale dans ses effets, mais elle révèle surtout une fragilité institutionnelle. Le dispositif, globalement reconnu comme fonctionnel, se retrouve suspendu à un calendrier politique plus qu'à une évaluation de fond.

Le 1 janvier 2025, à 0h01, les portes des clubs de jeux parisien doivent fermer leur porte. La faute à une séquence politique qui dépasse le simple cadre de l'industrie du jeu.

L'annulation de l'EPT Paris, un rappel de dépendance juridique

Dans ce contexte, l'annulation de l'European Poker Tour Paris 2025 agit comme un signal fort. Pour la première fois, un événement poker de dimension mondiale disparaît du calendrier français non pas pour des raisons économiques ou sécuritaires, mais par manque de stabilité juridique.

Pour les acteurs internationaux, le message est clair. L'attractivité de Paris reste intacte, mais elle demeure étroitement liée à la capacité du cadre réglementaire à offrir de la visibilité sur le long terme.

Twitch et le poker, un déplacement des équilibres

En février, une évolution plus discrète, mais structurante, intervient. La plateforme Twitch décide de ne plus autoriser les streamers français à diffuser du contenu poker à destination du public français.

L'écosystème migre rapidement vers YouTube. Le mouvement est fluide, presque naturel, mais il souligne une réalité de plus en plus marquée. Le poker, et plus largement les jeux d'argent, dépendent désormais fortement de plateformes privées internationales, situées en dehors du champ de la régulation nationale.

MARS – AVRIL réparer l'urgence, acter la fin d'un cycle

Une réouverture sous forme d'ajustement

Fin février, la loi de finances permet la réouverture des clubs de jeux, effective en mars. L'expérimentation est prolongée jusqu'en 2027. La continuité est rétablie, mais sans transformation en régime pérenne.

Le message envoyé au marché est ambivalent. L'État reconnaît la pertinence du modèle, mais conserve une approche prudente. Pour les exploitants, l'activité reprend, mais dans un cadre qui reste juridiquement transitoire. L'incertitude ne disparaît pas, elle se structure.

FDJ change de dimension

Le 6 mars 2025, FDJ United (ex-La Française des Jeux) officialise son changement de nom.
Ce rebranding institutionnel accompagne une transformation plus profonde : celle d'un opérateur historiquement national devenu un groupe européen intégré.

Le choix du nom "United" vise à unifier sous une même bannière l'ensemble des activités internationales, tout en conservant les marques commerciales historiques en France (FDJ, ParionsSport).

Cette évolution s'inscrit dans un cycle d'expansion marqué par l'acquisition de Premier Lotteries Ireland et la prise de contrôle de Kindred Group, positionnant FDJ United sur près de quinze marchés européens.

En mars, la France se dote d'un géant européen des jeux d'argent avec le lancement officiel de FDJ United, né de l'acquisition de Kindred Group par la Française des Jeux.

Si l'accueil est globalement positif sur le plan stratégique et financier, certaines critiques émergent autour de l'abandon partiel de l'identité française traditionnelle au profit de codes plus internationaux.

Disparition d'Isidore Partouche

Le 30 avril marque la disparition d'Isidore Partouche, fondateur du Groupe Partouche. Plus qu'un événement individuel, ce moment revêt une portée symbolique pour l'ensemble de la profession.

Isidore Partouche incarnait une génération d'entrepreneurs qui ont façonné le paysage casinotier français autour de valeurs d'ancrage territorial, de relation avec les collectivités et de structuration industrielle progressive. Sa disparition rappelle que le secteur entre dans une nouvelle phase, plus concentrée, plus européenne, plus exposée aux arbitrages réglementaires.

Une stratégie de projection assumée à Paris

Quelques jours auparavant, Patrick Partouche confirme le départ du groupe du Punto Club pour ouvrir un nouveau club de jeux avenue de la Grande Armée, dans le 17e arrondissement de Paris. Le futur établissement accueillera également le siège social du groupe.

Ce choix illustre une volonté claire de projection à long terme. Malgré un cadre encore instable, certains acteurs historiques continuent d'investir et de repositionner leurs actifs. La prudence n'exclut pas l'ambition.

PRINTEMPS – ÉTÉ fiscalité, droit et tensions périphériques

Fermeture administrative du Club Montmartre (juin–octobre 2025)

De juin à octobre 2025, le Club Montmartre a fait l'objet d'une fermeture administrative décidée par les autorités. Cette suspension est liée à des manquements relevés dans les procédures de contrôle interne, notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Après plusieurs mois de mise en conformité et d'échanges avec l'administration, le club a été autorisé à rouvrir à l'automne, illustrant une nouvelle fois la vigilance accrue des autorités à l'égard des clubs de jeux parisiens en 2025.

Le Pacte PMU 2030 : mise sous tutelle stratégique assumée

L'année 2025 marque également un tournant institutionnel pour le PMU.

Dès le premier semestre, le constat devient impossible à repousser : la baisse structurelle des mises hippiques se poursuit, dans un contexte de concurrence accrue des paris sportifs en ligne et d'érosion du public turfiste traditionnel.

Au printemps, l'État acte la nécessité d'une refonte de long terme et annonce la mise en chantier d'un Pacte PMU 2030. Une mission de préfiguration est confiée à Éric Woerth, chargée de réfléchir à l'évolution du statut juridique du PMU (aujourd'hui GIE), à sa gouvernance, à son modèle économique et à ses relations avec la filière hippique.

L'année 2025 n'aura pas été un long fleuve tranquille pour le PMU : changement de direction, mise en chantier d'un Pacte PMU 2030 pour tenter de trouver une solution pour retrouver de la croissance et nomination de Cyrille Giraudat. Pour un retour à la performance en 2026 ?

À l'automne, alors qu'Emmanuelle Malecaze-Doublet a quitté la tête du PMU depuis quelques semaines, les premières lignes directrices émergent : stabilisation financière, rationalisation des coûts, ouverture à des revenus complémentaires au-delà du pari hippique.
Fin 2025, le pacte reste un cadre stratégique en construction, mais 2025 restera comme l'année du constat officiel et du basculement politique.

La réforme fiscale du 1er juillet 2025

À partir du printemps, la pression se déplace aussi vers le terrain économique. La réforme fiscale applicable au 1er juillet 2025 constitue un jalon structurant.

Pour les paris sportifs en ligne, l'augmentation des prélèvements renforce un modèle déjà atypique. Pour le poker en ligne, l'alourdissement de la charge intervient dans un écosystème historiquement sensible aux variations de coûts.

À court terme, les opérateurs absorbent l'impact. À moyen terme, la réforme invite à des arbitrages plus fins sur l'offre, le marketing et l'innovation. 2025 devient une année d'observation, pas de désengagement.

Winamax / VfB Stuttgart : le sport, nouveau terrain de friction

Alors que la nouvelle règle fiscale vise notamment les budgets sponsoring des opérateurs, une autre bataille s'est jouée autour de la finale de la Coupe d'Allemagne (DFB-Pokal). Les joueurs du Sud-Ouest de l'Allemagne, qui remporteront le trophée, s'étaient présentés sur le terrain avec un maillot n'arborant pas le logo de Winamax mais de la Landesbank Baden-Württemberg, sponsor du club pour la saison 2025-26. Selon le club, cette décision avait été prise en réponse à des manquements de la part de l'opérateur français. Les deux parties se retrouveront devant le Tribunal de Grande Instance de Stuttgart en avril prochain pour trouver une issue à ce litige.

Berck-sur-Mer : un précédent juridique structurant

La décision du Conseil d'État dans le dossier du casino de Berck-sur-Mer marque un tournant juridique. La haute juridiction confirme une lecture stricte de la notion de biens de retour dans le cadre des délégations de service public.

La ville relance un appel d'offres, remporté par le groupe belge Infiniti Casinos, tandis que le Groupe Partouche doit restituer un bâtiment entièrement rénové. Le cas dépasse largement le cadre local. Il invite l'ensemble des exploitants à intégrer plus finement le risque juridique dans leurs stratégies d'investissement.

Acquisition des casinos Vikings par Novomatic

En juillet 2025, Novomatic annonce le rachat du groupe normand Vikings Casinos, acteur régional bien implanté en France.
Cette opération illustre à la fois l'internationalisation croissante du casino terrestre français et la poursuite d'un mouvement de consolidation, dans un contexte de pression réglementaire et d'exigences accrues en matière d'investissement.

Pour Vikings Casinos, l'intégration à un groupe de dimension européenne doit permettre de s'appuyer sur des capacités financières et technologiques renforcées, à un moment où la modernisation du parc et la recherche de taille critique deviennent des enjeux déterminants.

OCTOBRE recomposition industrielle et structuration du débat

Banijay Gaming, une nouvelle échelle européenne

En octobre, Banijay annonce la création de Banijay Gaming, regroupant Betclic et Tipico, leader du paris sportifs en Allemagne.

Le nouvel ensemble devient un acteur majeur de l'iGaming européen avec, à sa tête, Nicolas Beraud, fondateur de Betclic et président de l'AFJEL. La séquence illustre une tendance lourde. La taille critique devient un levier stratégique face à la pression réglementaire et fiscale.

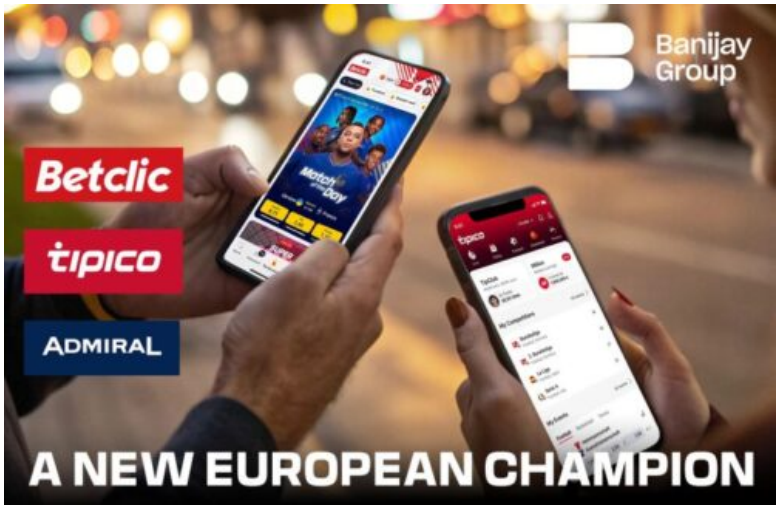

Après FDJ United, la France se dote en 2025 d'un second géant du jeu avec Banijay Gaming qui regroupe sous sa coupe, Betclic et les leaders des marchés allemand et autrichien : Tipico et Admiral.

Innovation, convergence et limites

Octobre voit aussi l'arrivée de DAZNBet sur le marché français, symbole de la convergence entre contenus sportifs et paris. À l'inverse, l'arrêt de Stables, initiative NFT du PMU, rappelle que l'innovation ne garantit pas toujours l'adoption, notamment sur des marchés encore peu lisibles comme les JONUM.

GAMRFIRST : Barrière se retire du casino en ligne en Suisse

Fin octobre, le Groupe Barrière met fin à l'exploitation de GAMRFIRST, son site de casino en ligne opéré en Suisse depuis le Casino de Montreux.
Malgré une marque reconnue sur le terrestre, la plateforme n'a pas réussi à s'imposer durablement sur un marché suisse déjà très concurrentiel et dominé par des acteurs bien installés.

Cette décision s'inscrit dans une logique de recentrage stratégique, illustrant les difficultés persistantes pour les groupes casinotiers historiques à trouver un modèle économique rentable sur le casino en ligne, même dans des cadres régulés matures.

La lutte contre le jeu illégal change d'échelle

Les arrestations liées à plusieurs sites de casinos en ligne illégaux, dont Cresus Casino, marquent un tournant. Le jeu illégal devient un sujet pénal à part entière, traduisant une volonté accrue de crédibiliser le cadre régulé.

C'est également en octobre que naît Les-Enjeux.com, premier média francophone dédié à l'ensemble du marché des jeux d'argent régulés, avec l'ambition de structurer l'information et le débat professionnel.

NOVEMBRE – DÉCEMBRE le casino en ligne au cœur des discussions

La fin d'année est dominée par un débat de fond. En novembre, l'AFJEL et Casino de France s'opposent autour du Baromètre du jeu illégal. Derrière les chiffres, une question centrale s'impose : faut-il réguler le casino en ligne pour mieux encadrer la demande existante ?

La fin de l'année a été une nouvelle fois l'occasion d'ouvrir un débat qui s'éternise en France : ouvrir ou maintenir dans l'illégalité les offres de casino en ligne ?

En Belgique, la Commission des jeux de hasard alerte sur le sous-dimensionnement du régulateur face à l'ampleur du jeu illégal. Le parallèle avec la France alimente le débat.

Le 10 décembre, l'année mouvementée du PMU trouve son épilogue dans la nomination de Cyrille Giraudat à la tête de l'opérateur hippique. Un retour pour celui qui en fut le Directeur Marketing entre 2004 et 2014.

Décembre se conclut sur une note plus symbolique avec la performance de Jean-Noël Thorel au WSOP Paradise. Un événement qui illustre la dynamique du poker de tournoi qui continue d'attirer les joueurs aussi bien en France que sur l'ensemble du Globe.

2025 une année de densité plus que de rupture

2025 n'a pas été une année noire. Elle a été une année exigeante. Une année où le secteur des jeux d'argent a été confronté simultanément à des enjeux politiques, économiques, juridiques et industriels, tout en continuant à produire de l'activité, de l'investissement et des projets.

À l'aube de 2026, l'enjeu n'est pas de réparer un modèle défaillant, mais d'en accompagner l'évolution. Donner de la visibilité aux acteurs, de la lisibilité aux joueurs, et de la cohérence aux décisions publiques.

Le secteur n’est pas à un point de rupture. Il est à un point de décision.